



➤ tout le portail (<http://www.onf.fr>)

Le saviez-vous ?

## Glissements de terrain : la forêt nous protège !

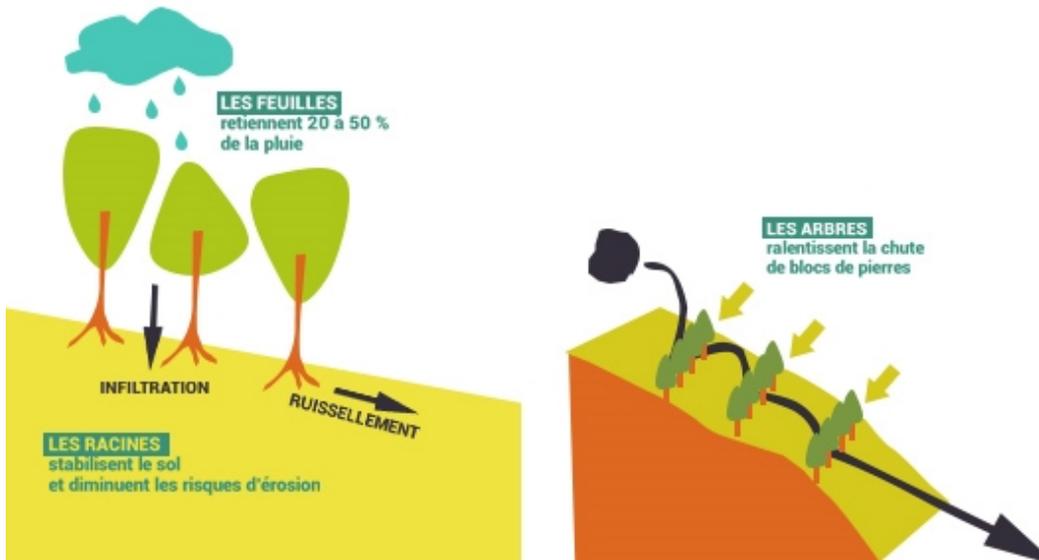
**La forêt a besoin de nous et nous avons aussi besoin d'elle. À travers nos différentes chroniques, nous avons déjà pu vous rappeler les effets thérapeutiques d'une balade en forêt, la pharmacie à ciel ouvert qu'elle représente ou encore les ressources en bois qu'elle nous apporte. Mais saviez-vous qu'elle nous protège aussi contre l'érosion des sols, les chutes de blocs et les avalanches ?**



Les plus chanceux et bronzés d'entre vous l'ont certainement déjà oublié... l'été 2016 avait offert à la France une succession d'épisodes pluvieux. À de nombreux endroits, des torrents menaçaient certains villages et routes. Pour anticiper ces situations à risques survenant fréquemment après des épisodes de pluie, de neige, l'ONF est en première ligne. Parmi leurs actions : conforter par des travaux de sylviculture le rôle de protection des forêts de montagne. C'est en effet la solution optimale permettant de limiter les risques sur de grandes étendues. Sans la forêt, les routes de montagne ne seraient pas sûres !

### **La forêt, rempart contre les risques naturels**

Des racines aux feuilles, les arbres restent sans conteste la meilleure solution pour protéger les sols de l'érosion. Explications.



1. Grâce à **son système racinaire**, un arbre joue le rôle de stabilisateur pour limiter l'érosion des sols. Il dispose aussi, lorsque les précipitations ne sont pas trop importantes, d'un effet régulateur sur le régime hydrique puisqu'il filtre l'eau et en emmagasine une partie.
2. **La partie visible de l'arbre** ralentit les pierres tombées de la montagne qui pourraient faire de nombreux dégâts en roulant plus bas dans les vallées. En haute montagne, la présence des nombreux résineux, dont la plupart conservent leurs aiguilles en hiver, permet de fixer le manteau neigeux et d'empêcher ainsi le départ des avalanches.

## À la découverte des plantes qui fixent les sols

Lorsque les arbres ne suffisent pas à prévenir l'altération et l'érosion, les pentes et les ravins ne tardent pas à être déstabilisés. C'est pourquoi il est important de protéger le sol supérieur. Des travaux de stabilisation consistent notamment à regarnir d'une végétation durable les surfaces dénudées par l'érosion. Une végétation qui sert là encore à créer des racines épaisses dans le sol pour le maintenir afin qu'il ne s'érode pas davantage. Elle favorise aussi le drainage et renforce la stabilité des matériaux du sol. Voici deux exemples de plantes particulièrement utiles :



### 1. Le vétiver

Cette plante est une graminée qui sert à l'abri de nombreux insectes et petits animaux très utiles à la régulation de la nature. Sa racine pousse en profondeur, elle ralentit l'érosion du sol et conserve son humidité. Elle peut aussi tenir le rôle de brise-vent.

### 2. Le genévrier

Le genévrier possède des formes différentes en fonction de ses variétés : étalée, élancée, buissonnante, etc. Il est un très bon couvre sol pour des talus secs et rocailloux. Le *Juniperus conferta* sera idéal pour un bord de mer, tandis que le *Juniperus sabina* se plaira plus en montagne.



## Des travaux RTM pour aider la nature



Partenaire historique des acteurs publics dans les domaines de prévention et de protection contre les risques naturels en montagne, les équipes de Restauration des terrains de montagne (RTM), service spécialisé de l'ONF, sont implantées dans 11 départements alpins et pyrénéens. Ils apportent aux décideurs une expertise et un savoir-faire fondés sur une longue expérience de plus de 150 ans !

Leurs domaines d'intervention vont de l'étude de diagnostic à la réalisation d'aménagements de protection et concernent les phénomènes de crues et

laves torrentielles, chutes de blocs, glissements de terrain et avalanches.

L'Etat leur a également confié la surveillance de près de 20 000 ouvrages mis en place au titre de la politique de restauration des terrains en montagne. Vous pourrez croiser dans les torrents de montagne des barrages en pierre de taille, en béton ou même en bois pour stabiliser la pente et réguler le transport de matériaux vers l'aval. Plus bas, juste au-dessus des habitations, vous pourrez apercevoir des digues ou des étraves pour dévier les avalanches, ou encore des filets pour bloquer les pierres que la forêt n'a pas pu retenir. Derrière ces actions, aucun doute, les équipes RTM de l'ONF sont passées par là !

### Une minute d'histoire avec Max Michel, forestier dans l'Aigoual (Cévennes)



"Il est aujourd'hui évident que la montagne doit être sécurisée grâce à la présence de la forêt et que les incidents d'éboulements ou de glissements de terrain doivent être anticipés pour protéger les installations et les hommes. Mais cela n'a pas toujours été le cas ! Dans les années 1860, l'État imposait aux propriétaires de terres, souvent des paysans, d'effectuer eux-mêmes leurs travaux de mise en sécurité. Une obligation peu respectée. Pourquoi payer pour des travaux qui concernent les populations plus bas dans les vallées ? Devant ce manque d'obéissance, l'État

n'a à l'époque pas tardé à confisquer les terres des agriculteurs.... Lors des travaux de plantations de « forêt de protection », des centaines de personnes se sont rebellées dans toute la France. Des mutineries ont même eu lieu ! Imaginez un peu cette situation aujourd'hui ? Personne ici ne voudrait pour rien au monde voir disparaître ces forêts créées de toute pièce par l'homme."

A lire aussi sur onf.fr

---

- La forêt, pharmacie à ciel ouvert ! ([http://www1.onf.fr/gestion\\_durable/++oid++59c3/@@display\\_event.html](http://www1.onf.fr/gestion_durable/++oid++59c3/@@display_event.html))